



Je suis travailleur handicapé

Par **DavidWorld**, le **07/03/2008** à **23:06**

Etant handicapé de catégorie B, après avoir eu un accident de voiture le 8 février 2003, et ne connaissant pas les lois.

J'ai quelques questions à vous poser; et j'aimerais que vous me répondiez avec des mots simple pour que je puisse bien comprendre.

Il faut que vous sachiez d'abord que je n'ai actuellement aucun revenus, qu'on m'a coupé l'assédic le 14 février 2008, que je suis au chômage depuis le 28 juillet 2006, que ma profession était la maçonnerie, que pour cause de l'accident je ne peux pas porter plus de 15 kg (pas volontairement malheureusement), et que j'ai dû quitter mon ancien logement et habiter chez un ami qui a aussi peu de revenue (et en plus il a deux gosses, c'est pour ça que je vais devoir bientôt partir; pour pas qu'il se retrouve dans la merde à cause de moi).

Alors, voici mes questions:

- 1) Ai-je droit à des aides? si oui, les quelles?
- 2) Pour mon handicap et le fait que je peux pas porter des charges lourdes. existe t'il des boulos adapté à ma situation? et comment on les trouve?
- 3) les patrons, sont t'ils indulgent?
- 4) a t'il des personnes qualifiées, pour nous aider à trouver ce genre de jobs?
- 5) Si vous étiez dans ma situation, mais ayant vos connaissances actuelles.

Quelles seraient toutes vos démarches, Pour vous en sortir, et vivre bien?

Car, moi je sais pas quoi faire. C'est pourquoi, j'aurais besoin que vous m'aidiez. Dite moi tout ce que je dois faire, que je puisse dès à présent commencer les démarches à suivre pour partir au plus vite de chez mon ami,

qui a été assez gentil comme ça avec moi, et je veux pas trop le déranger dans sa vie privée, et de plus je me sens assez gêné de ne pas pouvoir l'aider.

En attendant une réponse de votre part, veuillez accepter mes salutations.

David Garcia

Par **citoyenalpha**, le **08/03/2008** à **00:22**

Bonjour,

Il convient de contacter la maison départementale des personnes handicapées ils pourront vous aider à mettre en place un projet de vie tant sur le plan professionnel que d'habitat que financier : (faîtes un copier/coller)

http://www.adai13.asso.fr/fiches/san/san_mdph.htm

Pour déterminer de quelle MDPH vous dépendez : (faîtes un copier/coller)

http://www.handicap.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=38

Courage, battez vous, vous en êtes capable. N'oubliez pas les assistantes sociales municipales (si vous êtes sur le point de ne plus avoir de logement elles se doivent de vous proposer un lieu où dormir)

Restant bien sûr à votre disposition